



69550
Téléphone : 04 74 89 30 24
Email : mairie@amplepuis.fr
Site : www.amplepuis.fr



MAIRIE D'AMPLEPUIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} AVRIL 2025

Extrait du registre des Délibérations

Délibération n°8

OBJET :

DENOMINATION DES ESPACES PUBLICS COMMUNAUX

Le maire certifie sous sa responsabilité la caractère exécutoire de cet acte.

En exercice : 27
membres

Présent(s) : 16

Pouvoir(s) : 3

Absent(s) : 11

Délibération comportant

1 page(s),

0 annexe(s)

Réception en Préfecture le :

4/4/25
Publication le : 4/4/25

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le premier avril deux mille vingt-cinq, 20h, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur René PONTET, maire.

Les membres présents en séance : René PONTET, Eric LACROIX, Simone GUEYDON, Thierry THOLIN, Peggy ROUGE PIPEREAU, Henri BURNICHON, Lydie AUGAY, Jean-Marc GUILLOT, André DAMAIS, Christian LAFFAY, Corinne GELIN, Nathalie CHANFRAY, Jean-Pierre HERRADA, Sandrine DEVEAUX, Angélique GONIN-CHARTIER, Alexis DEBORD

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir : Jean-François TEIL (à Lydie AUGAY), Laurence PIERRAT (à Corinne GELIN), Emmanuel MAETZ (à Peggy ROUGE-PIPEREAU)

Le ou les membres absent(s) : Jean-François TEIL, Laurence PIERRAT, Aurélie LEDIEU, Rémi LABROSSE, Emmanuel MAETZ, Daniel DUMONTET, Pascale CERNICCHIARO, Patricia PIVOT, Romain COLLIER, Patricia BALMONT, Dimitri GIRARD

Vu le projet d'aménagement du parking de la Cure ;

Vu l'avis favorable de la Commission Urbanisme-travaux réunie le 12/03/2025 ;

Considérant l'intérêt communal que représente la dénomination des rues et places publiques ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques.

Dans le cadre de l'étude menée en 2024 sur la zone de rencontre, la requalification du parking de la Cure (accessibilité, signalétique, revêtement) est apparue comme un préalable indispensable.

Afin d'améliorer sa visibilité, il a été proposé à la population de votre entre deux propositions de nouveaux noms : parking du Centre ou parking de l'Eglise.

La majorité des voix étant en faveur du parking « de l'Eglise », le Conseil municipal :

- **VALIDE ET ADOPTE** la dénomination du Parking « de l'Eglise » en lieu et place du Parking de la Cure
- **AUTORISE M. le Maire** ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations

Pour copie conforme.

Amplepuis, le 1^{er} avril 2025

Le secrétaire de séance
Angélique GONIN-CHARTIER



Le Maire,
René PONTET